



Les organisations syndicales CGT Educ'action, SNUDI FO et SUD éducation ont été interpellées à de très nombreuses reprises ces dernières semaines par des collègues enseignant·es bénéficiant d'indemnités particulières de type IMP pour des missions spécifiques. C'est principalement le cas des Enseignant·es référent·es Handicap (ERH) et des Enseignant·es référent·es Unité Numérique (ERUN).

Si la question des ERH, chargé·es de l'application et du suivi des projets personnalisés de scolarisation, et de leur indemnité semble réglée et qu'ils/elles vont bien toucher le taux plafond, le cas des ERUN reste en suspens.

Ces personnels, en charge de développement du numérique dans l'École et sur l'ensemble du territoire, semblent oubliés des engagements ces derniers jours. Nous vous rappelons que le numérique et son développement sont des priorités affichées du Président de la République et considérons donc que « *cet oubli* » de revalorisation les concernant n'est pas un bon signe à leur égard et à la reconnaissance de leur travail.

Si nous estimons qu'un tel régime indemnitaire (IMP) est injuste pour l'égalité de traitement des personnels et qu'une réelle augmentation des salaires serait plus juste et égalitaire, nos organisations vous demandent cependant, dans un premier temps, de respecter les engagements pris par l'administration après concertation avec les organisations syndicales.

La CGT Educ'action, le SNUDI FO et SUD éducation vous demandent donc de prendre les dispositions auprès des rectorats pour que les Enseignant·es Référent·es Unité Numérique (ERUN), mais également toutes les catégories de personnels touchant ces IMP à taux variable, perçoivent le taux maximal de l'Indemnité pour Mission Particulière (IMP) de 2500 €. Cela doit être une première étape pour prendre en compte l'attribution de l'ISAE comme pour la quasi-totalité des PE aujourd'hui.

Par cette décision, vous indiquerez votre attachement à la parole, mais surtout vous respecterez le travail des personnels concernés.

Comptant sur votre compréhension et restant à votre disposition.
Cordialement.

Patrick Désiré

Secrétaire général
de la CGT Educ'action

Norbert Trichard

Secrétaire général
du SNUDI-FO

Olivier Lafferrière

co-secrétaire de la fédération
SUD éducation